

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Conseil d'Administration
Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes

Séance ordinaire du 09 AVRIL 2024

Délibération n° 2024-04-03

Nbre de membres afférents au Conseil d'Administration	13	Date de la convocation : 27/03/2024
En exercice :	13	Date de l'affichage : 16/04/2024
Qui ont pris part à la délibération :	8	

Présents : Mme VICENTE PAUCHON Catherine, Mme COELHO Sandrine, Mme DURU Nadine, Mme DYLBAITYS Sonia, M. CALIOT Alain, M. LOPEZ Jean-Louis, M. MAUBOURGET Régis, Mme ESPESO Maggy

Absents excusés : Mme BELIN Éva, M. LAHARIE Frédéric, Mme LATRUBESSE Paulette, M. DE CASANOVE Patrick, Mme MARTIN Chantal

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

Madame la Vice-Présidente expose au Conseil d'Administration qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de clôture 2023 conformément aux dispositions de l'instruction M.57.

Le Conseil d'Administration après avoir :

Entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023,

Constaté qu'il n'y a pas de besoin de financement de la section d'investissement,

Constaté que le Compte Administratif présente un excédent de la section de fonctionnement de 26 986.15 euros,

RESULTAT D'EXECUTION 2023

	Résultat de clôture 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	1 000,00		0,00	1 000,00
Fonctionnement	31 376,42	0,00	-4 390,27	26 986,15
Totaux	32 376,42	0,00	-4 390,27	27 986,15



Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

DECIDE de valider l'affectation du résultat de l'exercice 2023, suivant la présentation faite ci-dessous :

Résultat de fonctionnement de l'exercice à affecter : 26 986.15 €

Affectation sur l'exercice 2024 :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002) = 26 986.15 euros

Affectation en investissement (article 1068) = 0.00 euros.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,

Le 9 avril 2024,

La Présidente,

Acte rendu exécutoire le 09/04/2024

- après télétransmission électronique le 10/04/2024

- et publication ou notification le 16/04/2024